

REPUBLIQUE FRANCAISE

25782563800055

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
SIRR RAMBOUILLET**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE RAMBOUILLET

**SERVICE PUBLIC LOCAL
SIRR RAMBOUILLET**

M49

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

BUDGET : SIRR ASSAINISSEMENT

ANNEE 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	350 675,33	350 675,33
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	350 675,33	350 675,33

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	377 300,00	171 551,48
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	377 300,00	171 551,48
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	727 975,33	522 226,81

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=)(1)+(2)+(3)
011	Charges à caractère général	1 580 300,00	0,00	-162 875,79	-162 875,79	1 417 424,21
012	Charges de personnel et frais assimilés	201 500,00	0,00	11 480,00	11 480,00	212 980,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	52 809,90	0,00	41 570,00	41 570,00	94 379,90
Total des dépenses de gestion des services		1 834 609,90	0,00	-109 825,79	-109 825,79	1 724 784,11
66	Charges financières	493 000,00	0,00	-30 898,88	-30 898,88	462 101,12
67	Charges exceptionnelles	37 000,00	0,00	431 400,00	431 400,00	468 400,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 364 609,90	0,00	350 675,33	350 675,33	2 715 285,23
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	1 271 886,99		0,00	0,00	1 271 886,99
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	786 000,00		0,00	0,00	786 000,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 057 886,99		0,00	0,00	2 057 886,99
TOTAL		4 422 496,89	0,00	350 675,33	350 675,33	4 773 172,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 773 172,22

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=)(1)+(2)+(3)
013	Atténuations de charges		0,00	28 500,00	28 500,00	28 500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de servic	2 500 000,00	0,00	-500 000,00	-500 000,00	2 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	18 600,00	0,00	22 000,00	22 000,00	40 600,00
Total des recettes de gestion des services		2 538 600,00	0,00	-469 500,00	-469 500,00	2 069 100,00
76	Produits financiers	253 250,90	0,00	-184 624,67	-184 624,67	68 626,23
77	Produits exceptionnels		0,00	1 004 800,00	1 004 800,00	1 004 800,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 791 850,90	0,00	350 675,33	350 675,33	3 142 526,23
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	23 559,00		0,00	0,00	23 559,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	786 000,00		0,00	0,00	786 000,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		809 559,00		0,00	0,00	809 559,00
TOTAL		3 601 409,90	0,00	350 675,33	350 675,33	3 952 085,23

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

821 086,99

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 773 172,22

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	250 000,00
21	Immobilisations corporelles	72 000,00	0,00	-11 000,00	-11 000,00	61 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 950,00	0,00	0,00	0,00	10 950,00
	Total des dépenses d'équipement	142 950,00	0,00	179 000,00	179 000,00	321 950,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	450 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	650 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 500,00	0,00	-1 700,00	-1 700,00	4 800,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	456 500,00	0,00	198 300,00	198 300,00	654 800,00
4581	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	599 450,00	0,00	377 300,00	377 300,00	976 750,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	23 559,00		0,00	0,00	23 559,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 934 112,11		0,00	0,00	2 934 112,11
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 957 671,11		0,00	0,00	2 957 671,11
	TOTAL	3 557 121,11	0,00	377 300,00	377 300,00	3 934 421,11

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 934 421,11

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
13	Subventions d'investissement		0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	56 551,48	56 551,48	56 551,48
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	171 551,48	171 551,48	171 551,48
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	171 551,48	171 551,48	171 551,48
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 271 886,99		0,00	0,00	1 271 886,99
041	Opérations patrimoniales (4)	2 934 112,11		0,00	0,00	2 934 112,11
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 205 999,10		0,00	0,00	4 205 999,10
	TOTAL	4 205 999,10	0,00	171 551,48	171 551,48	4 377 550,58

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

546 377,88

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 923 928,46

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

0,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.